



# COMBIEN LA HAINE GRATUITE EST GRAVE (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

## La Voie À Suivre VAYIGACH

450

30.12.06

9 Tevet 5767

Publication  
HEVRAT PINTO  
Sous l'égide de  
RABBI DAVID HANANIA  
PINTO CHLITA  
11, rue du plateau  
75019 PARIS  
Tel: 01 42 08 25 40  
Fax 01 42 08 50 85  
[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)  
Responsable de publication  
Hanania Soussan

**Y**ossef ne put se contenir devant tous ceux qui étaient présents, il fit sortir tout le monde et il ne resta personne avec lui quand Yossef se fit connaître à ses frères» (Béréchit 45, 1). Il est dit dans la Aggada (Tan'houma Vayigach 5): «Une fois qu'ils l'ont reconnu, ils ont voulu le tuer ; un ange est descendu et les a dispersés aux quatre coins de la maison. A ce moment-là, Yéhouda a poussé des cris d'une voix puissante, tous les murs de l'Egypte sont tombés, tous les animaux d'Egypte ont perdu les petits qu'ils portaient, Yossef est tombé de son trône, Paro est tombé de son trône, les deux sont tombés, tous les vaillants guerriers qui se tenaient autour de Yossef ont eu le visage retourné vers l'arrière, et ils sont restés comme cela jusqu'au jour de leur mort.»

Cela m'a étonné! Quand Yossef a vu que ses frères allaient de rue en rue, il leur a demandé: «Pourquoi vous promenez-vous comme cela dans tout le pays?» Ils lui ont répondu: «Nous avons un frère et nous l'avons vendu comme esclave, et depuis que nous l'avons vendu notre père porte son deuil. Nous sommes descendus avec de l'argent, et où que ce soit que nous le trouvions, nous le rachèterons.»

Yossef leur a répondu: «Quand quelqu'un vend quelque chose, est-ce qu'il peut changer d'avis?» Ils lui ont dit: «C'est pourquoi nous sommes descendus avec deux fois la somme pour le racheter.»

Yossef leur a demandé: «Et si l'acheteur ne veut pas le revendre?»

Ils lui ont dit: «Même si nous sommes brûlés à cause de lui, nous ne bougerons pas avant de l'avoir racheté.»

Je comprends de là qu'il avaient fait sortir de leur cœur la rancune qu'ils avaient contre lui, au point de vouloir être brûlés pour lui, par conséquent comment peut-on dire qu'au moment où ils l'ont reconnu, ils voulaient le tuer, et que si un ange n'était pas descendu, ils l'auraient effectivement tué? Peut-on dire que la haine était revenue? C'est surprenant!

Ils ne sont pas allés en Egypte pour le trouver, mais parce que Ya'akov leur avait dit (Béréchit 42, 2) «J'ai entendu qu'il y a du blé en Egypte, descendez là-bas et ramenez-nous de la nourriture de là-bas». Les Sages ont expliqué (Béréchit Rabba 91, 6) que depuis le jour où Yossef avait été volé, l'esprit saint avait quitté Ya'akov, il voyait sans voir, entendait sans entendre. Et pourquoi n'est-il pas dit «il y a de la nourriture en Egypte» mais «il y a du blé (chever) en Egypte», alors qu'il avait déjà été dit (Béréchit 41, 55) «Toute la terre d'Egypte eut faim»? Que signifie «chever»? Il ne faut pas lire «il y a du blé (chever)» mais «il y a de l'espoir (séver)», il a vu dans une vision que son espoir était en Egypte, et de qui s'agit-il? De Yossef. Mais les frères ne savaient pas que Yossef était en vie, alors que cela a été révélé à Ya'akov.

### Les dix martyrs des Romains

Je dis que la deuxième haine est plus forte que la première. La première fois, le Saint béni soit-Il était d'accord avec eux, comme l'ont dit nos Sages (Tan'houma Vayéchev 2): «Décidons entre nous que quiconque racontera la chose à notre père Ya'akov sera excommunié.» Yéhouda leur a dit: «Réouven n'est pas là, et on ne peut décréter d'excommunication qu'à dix.» Qu'ont-ils fait? Ils ont fait participer le Saint béni soit-Il à cette excommunication si quelqu'un révélait quelque chose à Ya'akov. Et bien qu'il soit écrit «Il dit ses paroles à Ya'akov» (Téhilim 147, 19), cette chose-là Il ne l'a pas dite à cause de l'excommunication.

En revanche, la deuxième haine était gratuite, car même s'ils s'imaginaient que leur frère Yossef était passible de mort, à cause du lachon hara qu'il avait dit contre eux, et qu'ils aient dit: «Venez, lâchons les chiens contre lui», car celui qui dit du lachon hara est digne d'être envoyé aux chiens (Pessa'him 118a), de toutes façons il avait été exilé pendant vingt-deux ans, et l'exil est considéré comme une mort (Midrach Téhilim 71). Donc bien qu'ils aient dit au moment de sa vente qu'il était passible de mort, une fois qu'il a été exilé sa faute était rachetée, et ils n'avaient plus le droit de le détester. Sur cette deuxième haine, un décret a été édicté contre les dix martyrs des Romains, qui ont été tués à cause de cela, comme l'ont dit nos Sages (Midrach Michlei 1, 13).

Quand Yossef leur a dit «Je suis Yossef votre frère», le visage des frères a changé, ils ne pouvaient plus le regarder en face, et il est dit de ce moment-là (Béréchit 45, 3): «Ses frères ne pouvaient pas lui répondre, car ils avaient peur de lui.» Nos Sages ont expliqué dans la Aggada (Béréchit Rabba 93, 10): «Malheur à nous au jour du jugement, malheur à nous au jour de la remontrance, Yossef était le plus jeune de ses frères, et ils n'ont pas pu résister à sa remontrance, quand viendra le Saint béni soit-Il et fera des remontrances à chacun en fonction de ce qu'il est, à combien plus forte raison!»

Ils ont également enseigné (Tan'houma Vayigach 5) que Yéhouda lui a dit: «Tu nous juges d'un jugement mensonger.» Yossef a répondu: «Il n'y a pas de jugement plus mensonger que la vente de votre frère.» Au même moment, ils ont compris que leur jugement n'était pas un jugement de vérité, s'il avait été un méchant il ne serait pas resté un juste pendant toutes ces années. Quand il leur montra sa circoncision et leur dit: «J'ai gardé la même sainteté qu'au moment où vous m'avez vendu», ils ont eu peur de lui et se sont rétractés. Mais cette faute ne leur a pas été pardonnée avant que soient tués pour eux les dix martyrs des Romains.

## GARDE TA LANGUE

Sache que l'interdiction de la médisance s'applique même lorsqu'il s'agit d'un ignorant, car lui aussi fait partie de «ton peuple». Et même si l'on voit clairement que cet ignorant a insulté gratuitement quelqu'un hors de sa présence, et que la justice est avec ce quelqu'un, malgré tout on sait que la médisance est interdite même pour quelque chose de vrai. A plus forte raison quand on dit de la médisance sur un talmid 'hakham: la faute est considérablement plus grande pour plusieurs raisons:

L'une d'elles est le fait même de la médisance, car il est évident que si dans la médisance qu'on a racontée se mêlait un peu de mensonge, le châtement est certainement plus sévère que si c'était la vérité. Et si l'on veut préciser, il se trouve en général qu'il s'agit d'une médisance mensongère, car a priori un talmid 'hakham n'insulte pas et ne fait pas de tort à quelqu'un pour rien. Il faut supposer qu'il a agi légitimement, c'est pourquoi celui qui va raconter sur lui quelque chose de négatif, c'est une médisance mensongère.

(Hafets 'Haïm)

### Quand la cause a disparu, la haine disparaît

En vérité, les Sages ont dit (Avot 5, 16): «Tout amour qui dépend de quelque chose, quand la chose disparaît, l'amour disparaît, et s'il ne dépend pas de quelque chose, il ne disparaît jamais.» De même, toute haine qui dépend de quelque chose, quand la chose disparaît, la haine disparaît. On en voit la preuve tous les jours. Une personne en déteste une autre et l'injurie tous les jours. Si on lui dit «Untel est mort», immédiatement il prend son deuil, son visage change et il oublie sa haine. Mais si on lui dit: «Non, il n'était pas mort», immédiatement la haine revient comme au début. Pourquoi? Etant donné qu'on ne déteste quelqu'un d'autre que lorsqu'il est vivant et que la haine dépend de la vie, dès qu'il est mort, la chose a disparu et la haine disparaît.

De même, les frères détestaient Yossef, quand ils l'ont vendu et qu'ils ont cru qu'il était mort, ainsi qu'il est dit (Béréchit 44, 20): «Son frère est mort», et les Anciens ont écrit (Hadar Zekenim, Béréchit 44, 20) que Yossef leur a dit: «Vous l'avez vu mort?» Ils ont répondu: «Oui!» Il leur a demandé: «Vous vous êtes tenus auprès de sa tombe?» Ils ont répondu oui! Comme ils croyaient qu'il était mort, la raison passée, la haine était passée, mais quand ils l'ont reconnu et qu'ils ont vu qu'il était vivant, la haine est revenue.

# A PROPOS DE LA PARACHA

## Conduis-nous en paix

Sur le verset de notre parachah «S'il lui arrive malheur dans le chemin que vous allez prendre» (Béréchit 42, 38), le Yérouchalmi pose la question suivante: «En chemin, il peut lui arriver malheur, mais pas à la maison? Nous apprenons de là que le Satan n'accuse qu'à un moment de danger.»

Toutes les routes comportent a priori un danger, et Rabbi Yéhouda met en garde (Berakhot 29b): «Quand tu prends la route, parles-en avec ton Créateur.» Il s'agit du tefilat hadérekh, la prière sur les voyages, comme le rappelle la Guemara: «Quiconque prend la route doit dire la prière sur les voyages.» Quant au texte de cette prière, plusieurs ont été écrits qui ont été acceptés par toutes les diasporas, et chacun suivra sa propre coutume. A part cela, on a pris l'habitude d'y ajouter quelques versets pour la protection. Le livre «Ma'avar Yabok» donne un signe pour un texte de prière, dont la première lettre de chaque mot forme le mot «leviya» (accompagnement). Il existe des façons différentes d'ordonner les mêmes versets.

La coutume du Maharam de Rottenbourg était de dire la prière des voyages immédiatement après une autre bénédiction, parce que de cette façon elle est considérée comme une prière qui commence par «Baroukh». En effet, nous savons que lorsqu'une bénédiction est dite immédiatement après une autre, elle ne comporte pas en son début les mots «Hachem Elokeinou melekh haolam» (Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 110, 6). Le Choul'han Aroukh indique la coutume du Maharam de Rottenbourg de dire la prière pour le voyage immédiatement après la bénédiction «hagomel 'hassadim tovim leamo Isra'el» dans les bénédictions du matin, parce que cette bénédiction comporte tous les bienfaits de Hachem et toute la protection pour la route.

Le 'Hatam Sofer (Hagaot 'Hatam Sofer) témoigne sur son maître qu'il avait l'habitude de dire une bénédiction sur des herbes odoriférantes, et il fait remarquer que le fait de respirer ces herbes constitue une interruption entre la bénédiction sur les herbes et la prière du voyage. Quoi qu'il en soit, le livre Yalkout Yossef (3, 219) observe que cette coutume ne fait pas partie de la loi proprement dite, mais que c'est simplement une attention supplémentaire.

La distance à voyager pour qu'on doive dire la bénédiction avec «Elokeinou melekh haolam» est d'une parsâ (à peu près quatre kilomètres), la distance qu'on mettrait soixante douze minutes à parcourir à pied. Pour moins de cela, on ne dira pas ces paroles.

## Celui qui voyage un Chabat ou un jour de fête

Si quelqu'un part en voyage pendant un Chabat ou une fête, pour les besoins de sauver une vie ou autre chose permise, doit-il dire la prière sur le voyage? Etant donné qu'il est interdit de demander pendant le Chabat, est-ce que la prière sur le voyage fait partie de cette interdiction? Le gaon Rabbi Betsalel Stern zatsal, quand on lui a posé cette question, a répondu («Betsel Ha'hokhma» 5, 41) que demander n'est interdit pendant Chabat et les fêtes que s'il est possible de prier pour cette chose-là après Chabat ou la fête, mais quand il sera impossible de prier pour cela le lendemain, il est permis de demander même le Chabat. C'est pourquoi celui qui part en voyage le Chabat pour sauver une vie doit dire la prière pour le voyage comme on la dit un jour habituel.

On dira aussi cette prière à Ticha BeAv, mais sans dire les versets qu'on a l'habitude d'ajouter, parce qu'à Ticha BeAv il est interdit d'étudier la Torah.

En ce qui concerne le onen (l'endeuillé avant l'enterrement de la personne qu'il a perdue), les A'haronim divergent sur la question de savoir s'il faut l'en dispenser comme de toutes les autres bénédictions (Lev Yéhouda, Hachmatot 3), ou s'il doit la dire parce que cette prière est destinée à le protéger du danger et donc s'applique aussi bien à lui qu'à n'importe qui d'autre.

Comme les Sages ont dit que quelqu'un qui est envoyé pour une mitsva ne connaît aucun mal, ni à l'aller ni au retour (Pessa'him 8b), il faut réfléchir à la question de savoir si celui qui va pour accomplir une mitsva est obligé de dire la prière sur le voyage ou non. Le livre «Ma'assé Betsalel» sur le Recanati (35) fait observer que même ceux qui sont envoyés pour une mitsva, quand ils prennent la route, disent la prière sur le voyage.

## LES PAROLES DES SAGES

### Quelle est l'obligation d'un talmid 'hakham de payer l'impôt?

«Seule la terre des prêtres il ne l'acheta pas, car c'est une loi pour les prêtres de la part de Paro, et ils mangent leur part que Paro leur donne, c'est pourquoi ils n'ont pas vendu leur terre» (Béréchit 47, 22).

Le gaon Rabbi Ephraïm Zalman Margalioth zatsal, qui était très riche et possédait d'immenses biens, refusait de payer l'impôt que la communauté lui demandait, comme à tous les habitants de la ville, sans exception.

A chaque fois qu'on lui présentait des documents de dette envers le comité de la communauté, pour qu'il les paye à temps, il renvoyait les délégués les mains vides, en s'appuyant sur les paroles du din qui figurent dans le Choul'han Aroukh (Yoré Déa 243, 2) selon lesquelles les talmidei 'hakhamim sont «exemptés de toutes sortes d'impôts, que ce soit des impôts qui s'appliquent à tous les habitants de la ville ou d'un impôt fixé de façon individuelle, qu'ils soient réguliers ou exceptionnels, et les habitants de la ville doivent payer à leur place.»

Les dirigeants de la communauté, qui n'acceptaient pas cette attitude, ne se le tinrent pas pour dit, et eux aussi lui répliquèrent de la même façon, en s'appuyant sur ce qui est dit plus loin dans le Choul'han Aroukh (par. 3): «Mais s'il travaille un peu ou fait un peu de commerce pour gagner sa vie et non pour s'enrichir, et qu'à chaque fois que ses affaires le laissent libre il revient à l'étude de la Torah et étudie en permanence, cela s'appelle que la Torah est son occupation principale, mais il doit payer les impôts.»

Les deux côtés expédiaient des lettres et des messages aux grands de la génération et aux décisionnaires pour obtenir une réponse, et pour savoir de quel côté était la justice.

Parmi les raisons utilisées par Rabbi Ephraïm Zalman Margalioth se trouvait le verset de notre parachah: «Seule la terre des prêtres il ne l'acheta pas, car c'est une loi pour les prêtres de la part de Paro, et ils mangent leur part que Paro leur donne, c'est pourquoi ils n'ont pas vendu leur terre.» Rabbi Ephraïm estimait donc qu'ici aussi, en ce qui le concernait, il n'y avait pas lieu de peser sur les cohanim d'Isra'el, ceux qui se consacrent entièrement à la Torah, comme les prêtres en Egypte, dont on ne touchait pas les biens ni l'argent personnel.

## PAR ALLUSION

### **Il embrassa tous ses frères et pleura sur eux.**

Il a pleuré sur les dix martyrs des Romains, dans lesquels ses frères se sont réincarnés parce qu'ils l'avaient vendu.

Le mot aleihem («sur eux») est formé des lettres «al (sur) yehem», initiales des mots «Youd (dix) Harouguei Malkhout» (les dix martyrs des Romains).

(Bnei Chelomo)

### **Et à son père il envoya comme ceci**

Rachi: Selon ce calcul...

J'ai entendu que les paroles de Rachi font allusion à ce qui est dit chez les kabbalistes, que pendant les années de famine, même si l'homme mange plus qu'à son habitude, il n'est pas totalement rassasié. Une segoula contre cela est d'évoquer le nom de l'abondance, qui est «'hatak». Ce sont les dernières lettres des mots Potea'h et yadekha («Tu ouvres la main»), et quand on se concentre sur ce nom, on peut manger à satiété.

Il est possible que Yossef ait envoyé à son père ce secret merveilleux. Car «Il envoya comme ceci», «selon ce calcul», a la valeur numérique de 'hatak. (Irin Kadichin)

### **Yossef en fit une loi jusqu'à ce jour pour la terre d'Egypte.**

Les dernières lettres des mots de ce verset forment les mots: Ma pakad? Mahel (Qu'a-t-il ordonné? Circoncis-toi).

Pour nous dire en allusion que Yossef a imposé la circoncision comme une loi en Egypte, comme le dit le Midrach à propos du verset: «Tout ce que Yossef vous dira de faire, faites-le».

(Maskil el Dal)

## A LA LUMIERE DE LA PARACHAH

### **Il n'y a de pardon total que si on l'exprime par la bouche Rabbi David Hanania Pinto chelita**

Nos Sages ont dit (Midrach Michlei 1, 13) au nom de Rabbi Yéhochoua ben Lévi que les dix martyrs des Romains ont expié pour la faute de la vente de Yossef. Mais réfléchissons: Yossef les avait pardonnés de l'avoir vendu, alors pourquoi en ont-ils été punis? Apparemment, bien qu'il les ait pardonnés dans son cœur, il ne leur a pas dit par la bouche: «J'ai pardonné.» Et comme il ne l'a pas fait sortir de sa bouche, ils ont été punis. C'est pourquoi quand Moché a demandé à D. de pardonner aux bnei Israël, il n'a pas bougé de là avant qu'Il lui ait dit (Bemidbar 14, 20) «J'ai pardonné selon ta parole.» Et il n'a pas été convaincu que Hachem était apaisé avant qu'Il l'ait fait sortir de Sa bouche.

Et pourtant, la faute du Veau d'Or n'a pas été pardonnée aux bnei Israël, car D. n'a pas pardonné par la bouche, et a seulement dit (Chemot 32, 34): «Va, conduis le peuple où Je t'ai dit». Que lui a-t-il dit ensuite? «Voici que Mon ange ira devant toi et le jour où Je jugerai Je visiterai votre faute». Non seulement cette faute ne leur a pas été pardonnée, mais il en est resté dans toutes les générations.

Nos Sages ont dit (Sanhédrin 102, 1): il n'y a aucune catastrophe qui ne contienne pas une infime partie de la faute du Veau d'Or. Et il est également dit (Sifri Zouta 11, 11): «Le jour où Je jugerai Je visiterai votre faute» – la chose est encore en suspens, mais à la fois plus en suspens.»

## À LA SOURCE

### **«Que ton serviteur dise quelque chose aux oreilles de mon Seigneur» (44, 18).**

En plus du sens direct du verset, où le mot «ton serviteur» désigne Yéhouda, Rabbi Eliezer Achkenazi zatsal explique que les mots «ton serviteur» désignent le serviteur égyptien qui les avait poursuivis et accusés du vol de la coupe, qui se trouvait dans la sacoche de Byniamin. Voici alors l'explication des paroles de Yéhouda:

«Que ton serviteur dise quelque chose aux oreilles de mon Seigneur», que ce serviteur que tu as envoyé nous poursuivre vienne et te révèle un secret, à savoir ce qu'il a fait avec la coupe. Il l'a cachée délibérément dans nos sacs, et il a voulu forger un complot contre nous sans aucune justification...

### **«Et nous dirons à mon Seigneur que le jeune homme ne peut pas quitter son père, s'il quittait son père il mourrait» (64, 22).**

Ce verset se lit facilement comme une allusion, dans la bouche de Rabbi Chelomo Amsallem zatsal, comme il le dit dans son livre «Bnei Chelomo». En effet, nos Maîtres ont dit que les méchants sont appelés morts même de leur vivant. Et les bnei Israël sont appelés du nom de «na'ar» («le jeune homme»). Ainsi qu'il est écrit: «Car Israël est un jeune homme et je l'aime» (Hochea 11, 1).

C'est pourquoi le verset dit: «Nous dirons à mon seigneur», le seigneur est le Saint béni soit-Il, le maître de tout. «Le jeune homme», c'est le peuple d'Israël. «Ne peut pas quitter son père», son Père du Ciel. «S'il quittait son père», c'est-à-dire si les bnei Israël quittaient leur père des Cieux et abandonnaient Ses voies, alors «il mourrait», une mort spirituelle, car «les méchants sont appelés morts de leur vivant».

### **Et maintenant, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé (45, 8).**

Des paroles de consolation de Yossef à ses frères, il est écrit dans le livre «Ta'am VaDa'at»: Nous apprenons de là un grand principe de conduite. Il ne suffit pas de pardonner à celui qui nous a offensés, mais il faut lui donner une bonne impression, comme s'il n'avait jamais commis la moindre faute contre nous. De même que Yossef a expliqué à ses frères que D. l'avait envoyé et qu'ils n'avaient pas à s'attrister ni à sentir aucune gêne.

Au nom du gaon Rabbi Yérou'ham Leivovits zatsal, on dit que si celui qui nous a fait du mal veut s'expliquer, et qu'on lui répond qu'il n'a aucun besoin de se justifier, de cette façon on l'empêche d'avoir le sentiment agréable d'avoir demandé pardon, on est donc obligé de l'écouter pour lui rendre ce sentiment agréable...

Cela plut à Paro et à ses serviteurs.

Pourquoi Paro et ses serviteurs se sont-ils tellement réjouis quand Yossef a amené toute sa famille en Egypte, au point qu'il soit écrit que cela leur plut?

Rabbi Ovadia Sforno zatsal répond à cela que Paro croyait que désormais, à partir du jour où la famille de Yossef serait en Egypte, il veillerait sur les intérêts de l'Egypte non comme un étranger qui gouverne, mais comme un citoyen qui a l'intention de s'installer en Egypte, lui et toute sa postérité. C'est pourquoi il veillerait au bien de l'Egypte et de ses habitants de tout son cœur et de toute son âme, et c'est de cela que se réjouissait Paro, et cela lui plut ainsi qu'à ses serviteurs.

# TES YEUX VERRONT TES MAITRES

## LE GAON RABBI 'HIZKIYAH HACHOHEN RABIN ZATSAL

Le judaïsme florissant de Boukhara a sa source, d'après la tradition, dans les vestiges des dix tribus, qui ont été exilées avec la destruction du Temple, et ont trouvé leur place dans le vaste espace de Russie. Certains ont trouvé un support à cette idée dans les paroles du verset (II Rois 17, 6) où il est dit: «La neuvième année, le roi d'Achour prit Chomron, exila les bnei Israël en Achour et les installa à 'Hala'h sur le 'Habor, fleuve du Gozan, et dans les villes de Madaï.» Pour ceux qui transmettent les traditions, il s'agit de la Boukhara actuelle.

La famille Rabin fait partie de la gloire du judaïsme de Boukhara. Sa noble ascendance remonte à une souche sainte, maillon après maillon, jusqu'à Ezra HaSofer. Un arbre généalogie spécial témoigne de cette glorieuse ascendance. Il se trouve dans le musée national de Leningrad en Russie. Le nom de cette glorieuse famille vient du nom du Amora «Rabin 'Hassida», qui est évoqué dans le Talmud.

Le gaon Rabbi 'Hizkiya HaCohen Rabin zatsal, qui a été pendant des années le Grand Rabbin des juifs de Boukhara, et qui a fait de nombreux disciples, est né dans la sainteté le 1er Chevat 5632, du gaon Rabbi Yitz'hak 'Haïm Rabin zatsal, qui lui aussi était Av Beit Din et Grand Rabbin de Boukhara, et de Yokheved Banou, qui était la petite-fille du gaon Rabbi Yossef Mamane Ma'aravi zatsal.

La jeunesse a tenu ses promesses

Dès sa jeunesse il se fit connaître par une sagesse et une intelligence particulières. Tout en étant plongé avec une grande assiduité dans l'étude de la Torah, il manifestait une crainte du Ciel pure, qui se dévoilait dans tous ses actes et ses belles qualités.

Avec la mort de son père, Rabbi Yitz'hak 'Haïm Hachohen Rabin zatsal, qui était comme nous l'avons dit Roch Av Beit Din et Grand Rabbin des juifs de Boukhara, Rabbi 'Hizkiya HaCohen hérita de son poste, selon le testament de son père. Il était encore jeune, il n'avait que vingt-quatre ans environ. Déjà, il portait sur ses épaules le titre élevé de gaon et il avait la charge de la communauté. Il enseignait la Torah à toutes les couches de la population, tout en l'éduquant et en lui montrant la voie à suivre et ce qu'il fallait faire. Il faisait régner la paix entre les gens et entre les conjoints, et donnait des jugements de vérité et de paix. Cette tâche rabbinique faillit parfois lui coûter la vie, quand la police communiste le considéra comme un incitateur contre l'idéologie communiste. Plus d'une fois, il fut emmené dans une salle d'interrogatoire avec des menaces redoutables quant à son destin, s'il ne cessait pas ses activités spirituelles. Mais il ne se démonta pas et se tint ferme à son poste, jusqu'à ce qu'un beau jour le malheur le rattrapa et il fut condamné à mort. Alors, il s'enfuit rapidement en Terre sainte. Il est intéressant de noter que Rabbi 'Hizkiyah ne préparait pas d'actes de divorce immédiatement pour tous ceux qui venaient au Tribunal. Mais il voyait la suite par l'esprit saint, racontait-on, et déclarait devant le Tribunal: «Il faut donner un guet à Untel. Mais Untel doit se réconcilier avec sa femme et vivre en paix avec elle...»

Et c'est ce qui se passait. Ceux dont il avait proclamé qu'ils n'avaient pas besoin d'un acte de divorce rentraient chez eux et vivaient en paix, sans qu'il leur vienne à l'esprit de retourner au Tribunal avec le même propos. Et quand il se trouvait qu'il leur naissait un fils, ils demandaient à Rabbi 'Hizkiyah d'être sandak et de faire la circoncision. Ils faisaient même le geste de donner son nom au bébé, en signe de reconnaissance et de remerciement pour leur avoir rendu la paix, la lumière et la joie, ainsi que la sérénité à leur foyer, sans compter que par son mérite ils avaient reçu la bénédiction de Hachem qui leur avait donné un fils pour Le servir.

Il y a une histoire intéressante à ce propos. Un certain Chabat l'un des bouchers de la ville arriva très troublé dans la maison du Rav, en portant à la main une marmite de 'hamin avec son contenu. Il se tourna vers le Rav en désignant de la main le contenu de la marmite et déclara:

– Que le Rav juge entre moi et ma femme! Elle a fait brûler le plat, c'est pourquoi je veux lui donner un acte de divorce...

Le destin voulut qu'exactement le même Chabat, le plat de Rabbi 'Hizkiyah n'ait pas non plus été réussi, il s'était abîmé en mijotant. Le Rav ordonna immédiatement à sa femme: «Apporte notre marmite de 'hamin, pour que le boucher la voie et qu'il se calme.»

Rabbi 'Hizkiyah se tourna vers le boucher et lui dit: Donc, moi aussi je dois divorcer de ma femme? Tu viens me trouver pour te plaindre de ta femme. Et moi, à qui est-ce que je vais aller me plaindre de ma femme? Il continua à le consoler, tout en lui faisant la morale, jusqu'à ce qu'il se calme, oublie sa colère, regrette ses mauvaises intentions et rentre chez lui en paix.

Vers la fin de sa vie, lorsque les autorités russes se mirent à ourdir des complots contre lui, dans l'intention de le tuer, Rabbi 'Hizkiyah s'enfuit de Russie et entreprit un long périple épuisant pour arriver, avec des efforts extraordinaires, aux portes de Jérusalem, en Nissan 5695.

Rapidement, il se mêla à la société des grands de la Torah à Jérusalem, que ce soit dans son étude à la yéchivah de kabbalistes «Rehovot HaNahar», du Rav «HaSadé», où il étudia beaucoup de kabbala, avec son ami le kabbaliste Rabbi Ya'akov Monsa zatsal, ou au tribunal de la communauté des Boukharim, où il siégeait, avec ses amis Rabbi Ya'akov Adès, Rabbi 'Hizkiyah Chabtaï zatsal, et d'autres.

Trente jours avant son décès, Rabbi 'Hizkiyah senti que sa fin approchait et qu'il devait rendre son âme au Créateur. Il se mit à s'y préparer, avec crainte et amour, jusqu'à ce que le 9 Tévet, le jour du décès d'Ezra HaSofer, dont Rabbi 'Hizkiyah était le descendant, il rendit son âme à son Créateur en sainteté et en pureté, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il est enterré dans le carré des cohanim du mont des Oliviers, près de l'endroit du Temple.